

↘ PRIX DE LA LAÏCITE 2017

L'observatoire de la laïcité, instance placée auprès du Premier ministre, remettra *le Prix de la laïcité de la République française* le 9 décembre 2017. Ce prix distingue et encourage des actions de terrain et des projets portant sur la protection et la promotion effectives de la laïcité. Peuvent concourir à ce prix, les actions ou projets présentés à titre individuel ou collectif. Le prix est attribué au premier candidat désigné par le vote du jury aux fins de développer son action ou son projet. Le montant du *Prix de la laïcité de la République française* est de cinq mille euros. L'attribution du prix s'accompagne d'un parrainage officiel de l'Observatoire de la laïcité.

Un dossier de candidature (disponible en mairie) est à constituer. La date limite de dépôt des dossiers est fixée **au 31 octobre 2017**.